**7288 : résumé**

Le présent projet de loi a pour objet de modifier la loi précitée du 28 juin 1976 en y apportant des modifications ponctuelles.

Une première série de modifications apporte à la loi précitée du 28 juin 1976 des changements d’ordre technique. Ainsi, il est envisagé d’adapter cette loi aux changements intervenus dans les attributions respectives, d’une part, de l’Administration de la nature et des forêts et, d’autre part, de l’Administration de la gestion de l’eau en ce qui concerne la pêche dans les eaux intérieures. Le projet de loi opère encore les redressements nécessaires afin de tenir compte de la suppression des fonctions de commissaire de district par la loi du 2 septembre 2015 portant abolition des districts. Elle se propose enfin de redresser certaines incohérences du texte actuel.

Une deuxième série de modifications apporte à la loi précitée du 28 juin 1976 des innovations qui concernent principalement la délivrance et le refus de délivrance des permis de pêche.